



Pour des villages vivants et
dynamiques par la

Semois-Ardenne
Semois-Ardenne

Tintigny, 14 septembre 2021

Commune de Meix-devant-Virton
Réunion de CLDR du 13 septembre 2021
(Administration communale de Meix-devant-Virton)

Présents (15 personnes):

- Pour la CLDR: 14 membres (voir liste en annexe)

- Autres participants :

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas LECUIVRE, agent de développement

Ordre du jour :

1. Projet de création d'un espace récréatif à Houdrigny : présentation de la fiche actualisée (issue du lot 3 du PCDR)
2. Suivi des conventions en cours
3. Divers

Annexes :

- Annexe 1 : liste de présence

FRW

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de France, 19a - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02
Fax: (0)63 44 02 09
semois@frw.be - www.frw.be

1. Projet de création d'un espace récréatif à Houdrigny

M. le Bourgmestre introduit la séance, organisée pour proposer à la CLDR de faire remonter une fiche du lot 3 dans la programmation du PCDR.

Nicolas Lecuire présente les grandes lignes du projet envisagé :

Description du projet

Le projet consiste en l'aménagement d'une partie du site Elgey situé au centre d'Houdrigny (une propriété communale) pour y développer un espace de convivialité dédié à toutes les générations. Auteur de projet déjà désigné dans le cadre du marché de services Elgey.

Dans son état actuel, le site est une friche qui s'étend sur 30 ares entre la route (la N88) et la voie ferrée. Le terrain est actuellement inaccessible et peu attirant, mais s'avère idéale pour le développement d'un projet collectif





La mise en valeur de cet espace se fera dans un esprit d'aménagement vert et durable et comprendra différentes zones aménagées mettant en avant les dimensions conviviales, ludiques et naturelles :

- L'accès à l'espace récréatif depuis la route sera aménagé avec un espace et une allée d'accueil et comprendra un espace de stationnement, avec un parking vélos.
- Une aire de jeux. Les équipements ludiques seront réfléchis pour être variés et originaux et pour concerner différents âges.
- Un espace de détente avec aire de pic-nic. Une attention au confort des seniors et personnes à mobilité réduite sera apportée en proposant des espaces adaptés.
- Un espace d'agrément arboré avec sentier découverte et parcours d'activités ludiques.

Le projet cherchera également à accueillir différentes fonctionnalités supplémentaires portées en association avec des collectifs citoyens (ex : mare pédagogique, potager communautaire, rucher didactique, spirale de plantes aromatiques...).

Quelques illustrations pour exemples :





Justification du projet

La volonté est d'offrir aux habitants d'Houdrigny un espace récréatif qu'ils pourront s'approprier et faire vivre, un pôle de loisirs qui améliorera considérablement leur bien-être. Le site se trouve à la croisée des chemins et à proximité immédiate du village de Villers-la-Loue qui pourra également pleinement bénéficier des équipements.

L'aménagement d'une plaine de jeux dans le village est une volonté de longue date exprimée dans le PCDR (2015) par la fiche 3.006, qui comprenait les villages de Meix, Villers et Houdrigny. La commune ayant déjà aménagé une aire de jeux -financée par d'autres moyens - dans le village de Meix-devant-Virton, elle souhaite se concentrer sur les villages d'Houdrigny et Villers-la-Loue.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la valorisation globale du site Elgey à Houdrigny par le renforcement du cœur de village et la mise en place de différentes fonctions citoyennes : atelier rural, maison de village, placette et espace récréatif (Voir projet 1.1 « Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural » et projet 2.003 « Création d'une maison de village sur le site Elgey »).



Programme envisagé :

Etat du dossier

Recherche de subside (consultation CGT, Infrasport, SAR et Espaces verts)

Désignation de l'auteur de projet - activation de la tranche du marché de services relative à l'aménagement des abords du site avec plaine de jeux

Programme des travaux

Préparation du terrain (défrichage, broyage) - Réalisation des plantations

Aménagement des espaces empierrés et des sentiers - Placement des équipements (jeux, mobiliers...)

Planification :

Le programme sera réalisé en une seule phase mais tiendra compte de l'articulation des autres fonctions projetées sur le site (atelier rural, maison de village)

Démarches administratives à réaliser

Septembre 2021 : demande et obtention d'une convention faisabilité en développement rural

2022 : réalisation de l'avant-projet et du projet

2023 : attribution

Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Partenariats et conseils :

- Les habitants des villages de Houdrigny et Villers-la-Loue seront rencontrés sur base de l'esquisse
- Au stade avant-projet, la Commune consultera l'asbl Adalia (conseils vis-à-vis des plantations) et Ecowal (conseils pour le bon entretien de l'espace, favorable à la biodiversité)

Modalités de gestion

- Gestion communale de l'espace (organisation sur base de rencontres rencontre avec Ecowal, l'auteur et le services travaux)
- Gestion commune par un groupe d'habitant, voire un comité constitué

Estimatif

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
Investissement	205 000	Développement rural (...)
Frais accessoires	20 000	Commune
(honoraires	45 000	
TVA	270 000	
Total		

Questions et remarques de la CLDR :

- La préparation du terrain nécessitera probablement de remblais.
⇒ Cela est tout à fait possible. Le terrain est assez tourbeux, essentiellement dans le fond de la parcelle

- L'aménagement devra être réalisé pour être favorable à la biodiversité : plantation d'espèces adaptées à la situation, zones laissées telles quelles à certains endroits, création d'une mare.
 - ⇒ La parcelle est située à deux pas de la réserve naturelle qui s'étend jusqu'à Berchiwé. Elle doit posséder certaines caractéristiques naturelles intéressante et le projet cherchera à ne pas mettre en valeur cela.
- La plaine de jeux devra comprendre des jeux pour différentes tranches d'âges (ce qui n'est pas le cas à Meix, où les jeux sont prévus uniquement pour les plus grands), dans des zones bien distinguées. Une clôture sécurisera la plaine de jeux, elle sera la plus naturelle possible mais sans occulter la vue (ex : en châtaigner). Des activités dédiées aux public adulte peuvent être également prévu.
- L'accès par l'arrière, via N886, est-il envisageable ?
 - ⇒ La commune a déjà cherché à acquérir la parcelle ou s'arranger avec Infrabel, mais sans succès
- L'estimation semble peu élevée au vu de ce qui a été discuté. Cela peut fortement varier selon les options retenues quant à l'aménagement de la zone d'entrée. Il est demandé de garder un aménagement sobre, peu macadamisé et favorisant les parterres végétalisés. L'éclairage est à prévoir.

La CLDR questionne la commune quant à la remontée soudaine du projet. Pourquoi ne pas activer la maison de village de Sommethonne, qui est très demandée et est programmé par la CLDR juste après les chemins de liaison ?

- ⇒ La commune n'a pas actuellement les coudées franches au point de vue financier. Sommethonne serait encore un gros projet et la commune ne pourrait supporter ces grosses charges.
- ⇒ Il est souligné l'importance d'informer les habitants de Sommethonne à ce propos

Décision de la CLDR :

Les membres de la CLDR valident le contenu du projet et acceptent à l'unanimité que la commune sollicite une convention concernant la création d'un espace récréatif à Houdrigny. La programmation triennale de 2021 décidée en février 2021 restera applicable suite à cette convention.

2. Etat d'avancement des projets subventionnés en DR

- **Houdrigny : création d'un atelier rural sur le site Elgey**

Nouveau permis d'urbanisme sollicité pour les modifications (dépôt en août).

L'appel à candidats sera lancé prochainement : rédaction actuelle de la mise en publicité et d'un projet de convention

Le dossier projet définitif est en cours de finalisation, sa transmission officielle pourra être faite fin d'année (4 mois de délai pour permis)

- **Gérouville : aménagement de l'ancienne mairie en maison multiservices**

Les travaux ont été lancés le 14/09/2020. Hormis quelques petits aller-retours pour changements de prix, ainsi que certains retards dus à des problèmes d'approvisionnement le projet avance bien.

- **Robelmont : aménagement de la maison Marmoy en maison de village**

Le permis d'urbanisme a été obtenu, permettant de boucler le dossier projet.

L'estimatif actuel est élevé de + de 20% par rapport à l'estimation de départ (tout ce qui est au-dessus ne sera pas pris en compte selon la circulaire d'octobre 2020). La commune cherche dès lors à réduire les coûts.

3. Divers

- Nouvel ROI : il est décidé qu'un registre des présences sera tenu. Un point sur les absences sera fait de manière régulière. Un système de procuration sera mis en place pour les personnes excusées (vérifier possibilité avec DGO3)
- Le site internet de l'ODR sera activé pour pouvoir y placer les comptes-rendus de la CLDR

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Nicolas Lecuire
Agent de développement

ANNEXE 1 : LISTE DE PRÉSENCE CLDR 14/06/2021

PRÉSENTS (14) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Bolis	Nathalie
M.	Brynaert	Philippe
M.	Catot	Bernard
M.	François	Pascal
M.	Gérard	Jean-Louis
Mme	Gilson	Béatrice
M.	Inglebert	Arnaud
Mme	Hanus	Caroline
Mme	Pierre	Judith
M.	Ponce	Yvon
Mme	Richard	Patricia
M.	Richard	François
M.	Watelet	Bruno
M.	Wekhuizen	Michaël

EXCUSÉS (4) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Beuseling	Peter
M.	Evrard	Sébastien
M.	Gilson	Marc
Mme	Rongvaux	Stéphanie

